

Michael Romer nouveau CEO de Coop Protection Juridique, Daniel Siegrist reprend des tâches spéciales

Aarau, le 20 avril - Coop Protection Juridique SA nomme Michael Romer, responsable du service juridique et membre de la direction, nouveau CEO à compter du 1er mai 2023. Il succède à Daniel Siegrist, qui continuera à gérer des tâches spécifiques au sein de l'entreprise.

Coop Protection Juridique SA réorganise sa direction opérationnelle : au 1er mai 2023, Michael Romer (53 ans) reprendra le poste de CEO. Il est responsable du service juridique de Coop Protection Juridique SA et membre de la direction depuis août 2020. Il succède ainsi à Daniel Siegrist, qui atteindra l'âge ordinaire de la retraite en 2024 et restera actif jusqu'à cette date pour des tâches spécifiques.

Michael Romer a rejoint Coop Protection Juridique en août 2020 en tant que responsable du service juridique, après avoir occupé la même fonction chez un concurrent. En collaboration avec la direction et le conseil d'administration, il a déjà participé à l'élaboration de la stratégie d'entreprise pour 2023-2026. Michael Romer la mettra en œuvre avec son équipe en tant que nouveau CEO à partir du 1er mai. Parallèlement, il poursuivra son activité actuelle de responsable du service juridique jusqu'à ce qu'un successeur soit trouvé.

Michael Romer a plus de 15 ans d'expérience de direction, dont dix en tant que responsable d'équipes juridiques dans le secteur des assurances. Il est avocat et fin connaisseur du secteur de la protection juridique. Après des études de droit aux universités de Fribourg et de Lucerne, il a suivi des études postgrades en management à l'université de Saint-Gall (MLP-HSG et SKU-HSG). Il est également titulaire d'un CAS Legal Tech de la HWZ, Hochschule für Wirtschaft Zürich.

"Son expérience, son esprit entrepreneurial et stratégique, ainsi que son approche orientée solution font de lui le successeur idéal de Daniel Siegrist", déclare Ralph A. Jeitziner, président du conseil d'administration de Coop Protection Juridique SA. "Il conduira Coop Protection Juridique vers l'avenir avec un nouvel élan et avec succès".

Daniel Siegrist restera au sein de Coop Protection Juridique SA et se consacrera à des tâches spécifiques. Il travaille dans l'entreprise depuis 1993 et préside la direction depuis 2008.

Le conseil d'administration remercie Daniel Siegrist pour son engagement de longue date : "Sous la direction de Daniel Siegrist, Coop Protection Juridique s'est positionnée avec beaucoup de succès sur le marché suisse de la protection juridique". Selon le président du conseil d'administration Ralph A. Jeitziner: "Sa capacité d'enthousiasme et sa force d'innovation le caractérisaient en tant que dirigeant. Au nom du conseil d'administration et de Coop Protection Juridique SA, nous le remercions et nous nous réjouissons de poursuivre les projets communs"

Contact avec les médias :

Patrick Milo, porte-parole, T. +41 43 222 60 43, cooprecht@grip-agency.ch

Petra Huser, responsable de la communication, +41 62 836 00 40, petra.huser@cooprecht.ch